


**Conseil des sites de Corse  
Formation de la nature, des paysages et des sites  
Séance du jeudi 7 octobre 2021  
Relevé de conclusions**

Le conseil des sites de Corse réuni en formation « de la nature, des paysages et des sites », le jeudi 7 octobre 2021, sous la présidence de M. Vincent ARSIGNY, adjoint au secrétaire général pour les affaires de Corse, représentant le préfet de Corse, a examiné le projet de zone de mouillage et d'équipements légers dans le golfe de Lava, sollicitée par la communauté d'agglomération du pays Ajaccien, sur la commune d'Appietto.

Après examen, le conseil des sites rend l'avis suivant :

*Le conseil des sites de Corse rend un avis favorable à l'unanimité,  
au projet de zone de mouillage et d'équipements légers dans le golfe de Lava,  
sollicitée par la communauté d'agglomération du pays Ajaccien  
sur la commune d'Appietto,*

P/le préfet de Corse et par délégation  
l'adjoint au secrétaire général pour les  
affaires de Corse

  
Vincent ARSIGNY